

Câbles sous-marins.—Six câbles transocéaniques ont leur terminus au Canada, dont cinq sur l'Atlantique et un sur le littoral du Pacifique. C'est en 1866 que ces câbles démontrèrent leur utilité commerciale qui n'a cessé de s'accroître depuis. Les câbles de l'Atlantique sont sous le contrôle de capitalistes anglais et américains; le câble du Pacifique reliant le Canada à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande existe depuis 1902 et a tout d'abord appartenu à un consortium des gouvernements de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada. A la suite d'une recommandation de la conférence impériale de 1928 sur les communications par câble et par sans-fil, il fut décidé de vendre les câbles du Pacifique et ceux des Antilles à l'Imperial and International Communication Company, compagnie formée pour prendre le contrôle de tous les câbles sous-marins et louer tous les systèmes de sans-fil par ondes dirigées possédés dans l'Empire. La législation nécessaire fut adoptée par la Grande-Bretagne en février 1929 et par le Canada en juin de la même année.

PARTIE XI.—TÉLÉPHONES.

Un bref historique des premiers développements des téléphones paraît à la page 795 de l'Annuaire 1934-35.

Réseaux téléphoniques.—Dans les 2,388 réseaux téléphoniques existant en 1934 (tableau 75) figurent les trois grands réseaux provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, un réseau plus petit appartenant à la province d'Ontario et un autre appartenant au service des Pares Nationaux du ministère de l'Intérieur. Ce chiffre englobe également 141 réseaux municipaux, les plus importants appartenant aux cités d'Edmonton, Fort William et Port Arthur. Parmi les 1,494 compagnies coopératives de téléphone, 1,160 sont dans la Saskatchewan et 207 dans la Nouvelle-Ecosse.

* Révisé par G. S. Wrong, B.Sc., chef de la branche des Transports et Utilités publiques, Bureau Fédéral de la Statistique, lequel publie un rapport annuel sur ce sujet.

75.—Nombre de compagnies de téléphones au Canada, par genre d'organisation, 1911-34.

An- née.	Gou- ver- ne- men- tales.	Mu- nici- pales.	Par ac- tions.	Co- opé- ra- tives.	En nom col- lectif.	Pro- priété parti- cu- lière.	Tot- al.	An- née.	Gou- ver- ne- men- tales.	Mu- nici- pales.	Par ac- tions.	Co- opé- ra- tives.	En nom col- lectif.	Pro- priété parti- cu- lière.	Tot- al.
1911.	3	25	308	101	18	82	537	1923.	5	127	450	1,752	1	124	2,459
1912.	3	35	368	133	31	113	683	1924.	5	153	502	1,606	63	137	2,466
1913.	4	52	543	262	63	151	1,075	1925.	6	144	502	1,551	106	186	2,495
1914.	4	58	611	297	48	118	1,136	1926.	6	142	490	1,560	107	174	2,479
1915.	4	62	584	601	28	117	1,396	1927.	5	138	496	1,552	102	169	2,462
1916.	4	67	622	765	23	111	1,592	1928.	5	137	494	1,557	93	161	2,447
1917.	5	73	645	841	17	114	1,695	1929.	5	137	492	1,543	106	132	2,415
1918.	5	74	735	1,085	12	96	2,007	1930.	5	138	506	1,537	107	121	2,414
1919 ¹	5	89	666	1,346	18	95	2,219	1931.	7	138	506	1,523	99	126	2,399
1920.	5	88	647	1,495	9	83	2,327	1932.	7	141	513	1,530	97	126	2,414
1921.	5	103	614	1,544	7	92	2,365	1933.	7	142	539	1,503	95	117	2,403
1922.	5	117	693	1,474	-	98	2,387	1934.	8	141	536	1,494	98	111	2,388

¹ Les exercices 1911-18 vont du 1er juillet au 30 juin. Les chiffres pour 1919 à 1934 sont pour les années civiles.